

***Questions aux candidats  
pour les élections municipales 2014***

Le Pacte Civique est un collectif d'associations et de personnes qui s'engagent à construire un monde plus juste, plus économe des ressources, plus démocratique. En même temps qu'ils prennent des engagements pour eux-mêmes, les membres du Pacte Civique en demandent aussi aux candidats au suffrage universel (voir <http://www.pacte-civique.org/PlateForme>). C'est l'esprit du Pacte. La Vie Nouvelle, mouvement créé en 1947, cherche à développer une alternative personnaliste et citoyenne (<http://www.lvn.asso.fr/>). C'est une des associations fondatrices du Pacte Civique.

Parmi les nombreuses questions qui figurent dans les 32 engagements du Pacte Civique, le groupe local du Pacte Civique, constitué de membres de La Vie Nouvelle, a choisi trois thèmes pour vous interroger sur le programme de l'équipe municipale que vous comptez conduire :

- Quelles relations comptez-vous avoir avec les associations ?
- Comment ferez-vous fonctionner la démocratie participative ?
- Quelles actions mettrez-vous en œuvre pour développer les liens de solidarité sur le territoire de la commune.

**Les relations avec les associations de votre territoire**

***1 – Quelle forme de reconnaissance envisagez-vous pour les associations ?***

- constitution d'un conseil de la vie associative ayant l'initiative de son ordre du jour ?
- prise en compte des initiatives des associations ?
- possibilité d'expression dans le journal et le site municipaux ?

***2 – Comment comptez-vous aider les associations locales ?***

- mise à disposition de salles, de moyens matériels et de communication ?
- subventions ? sur quels critères ?
- animation des relations entre associations ?

**3 – Comment prendrez-vous en compte leurs demandes et leurs propositions ?**

**Démocratie sur votre territoire**

***1 – Quels moyens pensez-vous utiliser pour faire vivre la démocratie sur votre commune ?***

- commissions extra-municipales ?
- conseils de quartiers ?

Comment seront-ils constitués et organisés ? Qui aura l'initiative des invitations aux réunions et de l'ordre du jour ?

***2 – Comment organiserez-vous le débat public sur les grands projets et autres schémas directeurs concernant la commune et de la communauté d'agglomération ?***

- Comment fournirez-vous au préalable toutes les informations et les explications nécessaires sur ces projets ?
- Comment proposerez-vous aux associations et aux habitants de s'impliquer personnellement dans la discussion et la mise en œuvre de ces projets ?

- Leur proposerez-vous des formations s'ils vous le demandent ?
- Comment organiserez-vous la discussion générale avant que le conseil municipal ne décide ?

**3 – *Quels moyens d'expression pensez-vous donner à l'opposition municipale :***

- site internet de la ville?
- panneaux d'affichage ?
- journal municipal ?
- publicité des procès-verbaux des conseils municipaux ?
- prise de parole dans les conseils municipaux et les réunions publiques ?

**4 – *Sous quelle forme, selon quel calendrier ferez-vous vos comptes rendus de mandat ?***

**5 – *Comment pensez-vous informer vos concitoyens sur les projets et décisions prises par la communauté d'agglomération ?***

**6 – *Comment ferez-vous remonter les avis de la population de votre commune vers l'intercommunalité ?***

**Lien social et solidarité sur votre territoire**

**1 – *Que ferez-vous pour favoriser le lien social sur votre commune ?***

**2 – *Quels moyens vous donnerez-vous pour repérer les personnes en difficulté et répondre à leurs besoins ?***

**3 – *Comment donnerez-vous la parole à ceux qu'on n'entend jamais ?***

Nous vous remercions de transmettre vos réponses à :

- Jean-Claude GUERARD 14 rue Lazare Carnot 92130 (ljpguerard@wanadoo.fr)
- et à : [contact-hautdeseine@pacte-civique.org](mailto:contact-hautdeseine@pacte-civique.org)

**avant le 13 mars 2014.**

Ces réponses (ou leur absence) seront envoyées sur nos réseaux une semaine avant le premier tour des élections municipales à savoir le samedi 15 mars.